

Obtenir son diplôme depuis chez soi

Son CESS en poche, Quentin Langlois s'est inscrit à l'unif. Atteint de polyarthrite rhumatoïde, il a pu suivre sa scolarité grâce à l'enseignement synchrone par internet.

● **Marie-Laure MATHOT**

La rentrée universitaire approche pour Quentin Langlois de Dion-Valmont, en Brabant wallon. Mais, pour lui, pas de recherche de kots, ni de repérage des auditoriums. « Je vais voir comment suivre les cours sur ordinateur depuis la maison », explique-t-il dans la voiture en route vers l'Université catholique de Lou-

vain où il vient de s'inscrire en sciences informatiques.

Atteint d'arthrite juvénile, dès la maternelle, Quentin n'allait plus en cours qu'en matinée. Malvoyant et avec des difficultés pour se déplacer, il était difficile de sortir de chez lui au risque de tomber malade à cause d'un système immunitaire faible. Suivre les cours en classe était éprouvant. « En début de secondaire, c'est devenu difficile de rattraper les cours de l'après-midi », explique Françoise Heine, sa maman. Et puis, à partir de sa deuxième secondaire, il a commencé à suivre ses cours grâce à Take-off.

Take-off, c'est un système où l'élève peut suivre les cours sur son ordinateur depuis la maison grâce à deux écrans : l'un chez lui, l'autre en classe. « En Wallonie et à Bruxelles, une centaine d'enfants par an peuvent suivre les cours grâce à

Take-off, explique Sabine Verhelst, directrice de l'ASBL. On les équipe gratuitement de tout le matériel informatique nécessaire ainsi que d'une connexion internet. Des techniciens viennent ainsi chez l'enfant mais aussi en classe où ils installent une caméra qui filme l'ensemble de la classe et zoome sur le tableau. Comme les autres élèves, ils peuvent lever le doigt, participer aux travaux de groupe, parler avec leurs copains pendant la récré. »

À l'institut Saint Jean-Baptiste, à Wavre, l'idée a plutôt été bien accueillie dès le début. « Il a juste fallu rassurer certains professeurs qui voulaient être certains de ne pas être enregistrés ou que les parents ne soient pas présents pendant le cours, explique Françoise Heine. Mais dans l'ensemble l'outil est génial. » ■

Un droit pour chaque enfant flamand

Take-off fonctionne grâce à des donateurs privés et pour la

première année grâce à un subside de 5 000 euros de la Fédération Wallonie-Bruxelles. « On a commencé à discuter avec la ministre de l'Éducation dans le cadre du Pacte d'excellence dont l'une des idées est d'offrir un enseignement

adapté à tous les publics, explique la directrice de Take-off. Ça permettrait d'avoir davantage de moyens pour la suite. »

Côté flamand par exemple, l'enseignement synchrone par internet est un droit pour

chaque enfant dès l'âge de 5 ans qui ne peut pas fréquenter l'école pendant un mois. L'équivalent de Take-off, Bednet, est donc beaucoup plus automatique : 511 élèves ont suivi les cours Bednet sur l'année scolaire 2016-17.